

JOURNAL DE SENLIS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PREX DE L'ABONNEMENT :

POUR LA VILLE . . .	Un an . . .	9 fr. 50 c.
	Six mois . . .	5 ..
POUR LE DÉPARTEMENT	Un an . . .	10 ..
	Six mois . . .	5 50
HORS DU DÉPARTEMENT	Un an . . .	11 50
	Six mois . . .	6 ..

ON S'ABONNE :
 A Senlis, au bureau du Journal rue de Beauvais, n° 5;
 A Crépy, chez M. BARRÉ, libraire;
 A Peroy-les-Gombries, à M. LÉONARD, ancien maire.
 Et chez tous les Imprimeurs et autres Libraires du département.

PREX DES INSERTIONS :
 ANNONCES JUDICIAIRES, 15 cent^e la ligne.
 ANNONCES DIVERSES, 20 id.

Journal paraît tous les Samedis.

SENLIS.

RESTAURATION DU PORTAIL

DE

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE SENLIS.

A une époque où tout le monde s'occupe d'art, et professe le plus grand respect pour les monuments que nous a laissés le moyen-âge, il n'est pas sans intérêt de suivre avec soin les diverses restaurations qu'on fait partout, afin de signaler à la reconnaissance des archéologues celles qui sont exécutées avec intelligence, et de condamner celles qui ne sont que d'indignes mutilations. Nous croyons donc utile d'entretenir nos lecteurs des restaurations que M. Robinet a commencées au portail de notre antique cathédrale, sous la direction éclairée de M. Daniel Ramée, architecte du gouvernement.

Et d'abord a-t-on bien fait de restituer au portail de Senlis les têtes qui manquaient? Car tout le monde n'approuve pas les restaurations. La science archéologique, toute jeune qu'elle est, compte déjà des écoles et des partis, tons aiment les monuments du moyen-âge; mais les uns, regrettant de ne pouvoir les contempler dans leur beauté première, voudraient leur rendre ce que leur ont enlevé les siècles ou les hommes; d'autres plus fanatiques dans leur admiration, considèrent comme un sacrilège toute restauration que n'exigerait pas rigoureusement la consolidation de l'édifice. Il serait téméraire de prononcer entre deux systèmes qui sont l'un et l'autre trop exclusifs peut-être, et si nous avions à exprimer une opinion, nous avouerions franchement que nous ne verrions jamais de mauvais œil les restaurations, lorsqu'elles seront faites avec le soin et le goût qui ont présidé à celles dont nous allons parler.

Le portail de l'église Notre-Dame de Senlis, tant par la sévère majesté de son ensemble, que par la perfection des détails, mérite d'être remarqué parmi tons ces monuments que produisit le ciseau encore timide des sculpteurs du XII^e siècle. Malheureusement à l'époque des guerres religieuses au XVI^e siècle, et plus tard dans les dernières années du XVIII^e, comme tant d'autres monuments qui avaient le tort impardonnable de rappeler des idées religieuses ou catholiques, il fut victime de cette fureur de dévastation qui renouela tons les excès des anciens iconoclastes. Ses voussures garnies de nombreuses statuettes, son tympan avec l'apothéose de la Sainte-Vierge, digne frontispice d'un temple consacré à Marie, n'eurent pas à souffrir de trop rudes atteintes, mais les statues appliquées contre les colonnes latérales avaient perdu leurs têtes et parcouraient leur signification. Ce n'était plus, sur les deux faces du portail, que des énigmes inexplicables, des personnages sans nom, qu'on ne contemplait que pour regretter les actes de vandalisme qui les avaient mutilés. Il fallait, en restituant à ces troncs découronnés, leurs têtes séculaires, rendre à cet enseignement de pierre son sens et son but. C'est l'œuvre qu'à entreprise M. Robinet, et nous nous empressons d'ajouter qu'il l'a accomplie de manière à

mériter les encouragements de tous les vrais amis de nos antiquités nationales.

Il y avait avant tout un premier travail d'interprétation qui présentait d'assez graves difficultés. Il fallait expliquer ces débris méconnaissables, et dont les attributs seuls, qui avaient été conservés, en partie, pouvaient révéler le nom. Voici le résultat auquel ont cru devoir s'arrêter MM. Ramée et Robinet. Suivant eux, les figures qui sont à la gauche du spectateur, lorsqu'il a le portail en face, seraient empruntées à l'histoire de l'ancien testament. La première, celle qui touche à la porte, représente Abraham prêt à immoler son fils Isaac. On voyait encore, en effet, le jeune homme que le père saisissait par les cheveux, pendant qu'il tenait de la main droite une épée pour le frapper. Sous ses pieds et lui servant de soutien, le sculpteur avait représenté le béliér destiné à remplacer la victime épargnée. Cette interprétation est tout conforme aux traditions du symbolisme chrétien, était d'ailleurs clairement indiquée par les détails qui restaient encore; la poignée de l'épée et un fragment d'aile appliqué contre la colonne, et qui appartenait à l'ange envoyé par Dieu pour arrêter le bras du saint Patriarche. Pour compléter la scène il a fallu, outre la tête d'Abraham, relaire l'ange et l'épée.

Le personnage voisin a reçu le nom de Melchisédech. Ici, nous l'avouerons, les preuves sont moins certaines, car pour deviner sous cette statue le roi prêtre de Salem, on n'a que le long sceptre décoré qu'il porte à la main et la riche bordure de son habit; rien d'ailleurs n'indique le sacrifice figuratif du pain et du vin que raconte la Genèse. Les deux levrettes mutilées sur lesquelles reposent les pieds, considérées comme le symbole de la chasse, auraient pu, suivant M. Ramée, faire donner au personnage le nom d'Esau; mais le fils aîné d'Isaac qui perdit, par son imprudence, les fruits de la bénédiction paternelle, n'aurait aucun droit à figurer dans cette galerie des Saints de l'antique alliance. Quoiqu'il en soit, nous regrettons que M. Robinet ait placé une couronne sur la tête du personnage. Cette solution nous paraît au moins hasardeuse (1).

Après Melchisédech, nous rencontrons Jacob. Il tient à ses mains un chevreau; et sous ses pieds, un serviteur accroupi supporte le vase destiné à recevoir le sang de la victime. — Saint Jean-Baptiste termine cette première série, et ferme l'histoire de l'ancien testament en ouvrant le nouveau. Il est représenté, baptisant un personnage qui se tient à genoux, à ses pieds, et semble s'incliner pour recevoir les gouttes d'eau que Saint Jean verse sur sa tête et que l'on peut suivre sur son dos. Le costume du saint Précurseur n'est pas en tout conforme à ce qu'en dit l'évangile (2); au lieu d'une simple ceinture qui entourait ses reins, au-dessus d'une tunique de poil qui l'enveloppe des pieds à la tête, et dont nous n'apercevons que les extrémités, est étendu un riche manteau orné d'une bordure; mais des exigences de symétrie suffiraient bien pour expliquer cette dérogation, qui n'est pas d'ailleurs la seule qu'on aurait à reprocher aux sculpteurs et autres artistes du moyen âge.

(1) Suivant une autre interprétation, qui ne laisse pas d'être ingénieuse, ce second personnage représenterait le patriarche Joseph, dont Jacob mourant adora le sceptre.

(ad Heb. xi—10).

(2) Habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos ejus.

Saint-Siméon figure en tête des personnages tirés de l'histoire du nouveau testament, et fait face à Abraham. Ce saint vieillard mérita par l'aideur de sa foi et de son espérance, de voir le sauveur des hommes. C'est dans cette circonstance de sa vie, que l'a représenté l'artiste; il tient l'enfant Jésus dans ses bras, et son costume orné de broderies rappelle la richesse des vêtements du grand prêtre Juif, quoique l'évangile ne lui en donne pas le titre.

Ce personnage qui tient le milieu en quelque sorte entre les deux testaments, sert comme d'introduction au grand événement que rappellent les trois personnages qui suivent. Mais ici, il serait téméraire de rechercher des noms propres; car les attributs n'appartiennent spécialement à aucun des apôtres ou des disciples; ce sont ceux de la passion, de sorte qu'il est prudent, faute d'indications précises, de ne voir dans ces statues que des personnages symboliques qui portent les divers instruments de la passion; l'un tient la croix appuyée sur sa poitrine; le suivant porte à la main un long bâton, auquel il manque sans doute une éponge, à moins qu'on ne veuille y voir, ce qui nous paraît difficile, le sceptre de roseau, par lequel les Juifs insultaient à la royauté du Sauveur. Enfin le dernier montre dans ses mains les clous qui servirent au supplice.

On se demande naturellement si ces huit personnages que nous venons de considérer isolés expriment une pensée commune, ont une signification générale, telle que les sculpteurs du moyen-âge en donnaient le plus souvent à leurs œuvres. On désirerait trouver d'un côté la figure d'un mystère dont l'accomplissement, la réalité se trouveraient reproduits en face. Ne pourrait-on pas voir dans ces sculptures l'idée symbolique du sacrifice qui est le fondement de la religion, successivement représenté par Abraham, qui immole son fils, et Melchisédech qui offre le pain et le vin? Mais comment expliquer dans cette hypothèse que nous basardons sous tons réserves, la présence de Jacob avec son chevreau, et le baptême conféré par Saint Jean, qui n'ont aucun rapport avec l'idée du sacrifice?

La scène du vieillard Siméon dans le temple, ne contrarie pas précisément cette interprétation, puisque l'Église même dans sa liturgie oppose la présentation de Jésus-Christ au temple, à sa passion. Dans la première de ces circonstances, le Sauveur préludait par l'immolation de sa volonté, au sacrifice sanglant qu'il devait consommer sur la croix, et c'est en partant de cette idée, que l'auteur de la prose de la fête de la Présentation du misel de Paris, a pu dire :

Spirant sacra gaudium;
 Manu sacrificium
 Plus inter r' dditur.
 Vespertinum stibis,
 Et amaris questibus
 In cruce miscitur.

Enfin pour donner la clef de tout ce qui précède, les trois derniers personnages avec les attributs de la passion représentent le grand sacrifice, dont les autres n'étaient qu'une pâle et incomplète image. Rien d'ailleurs de plus convenable à l'entrée du temple catholique, qui voit tons les jours s'accomplir sur ses autels le sacrifice renouvelé du calvaire.

Ce n'était pas tout de donner un nom aux divers personnages, il fallait exécuter, et c'était là l'important, les têtes qui manquaient. Les

FEUILLETON.

DES FEMMES.

La nature, en donnant aux femmes moins de force, mais plus de délicatesse, ne les a destinées à dominer ni dans la société conjugale, ni dans la société civile; mais elle les appelle au partage du bonheur de l'homme et des progrès de son esprit. Voilà ce que demande la raison, et non ce que les hommes ont établi; car ils en ont souvent ordonné tout autrement.

Le Sauvage qui traite les femmes, non suivant l'ordre de la nature, mais d'après le penchant naturel qu'ont les êtres forts à devenir des oppresseurs, le Sauvage en fait des esclaves qu'il condamne à ce qui lui paraît les plus grands maux, le travail.

Les peuples barbares, qui ont des affaires publiques, sans connaître encore les liens de la Société, les relèguent dans leurs maisons, dont ils leur laissent l'usage.

Les peuples de l'Orient, chez qui toute autorité est un despotisme, méprisant et redoutant leur faiblesse, et ne voyant en elles que des êtres voués à une éternelle enfance, les renferment pour leurs plaisirs sous une garde injurieuse et terrible, et ne daignent recevoir d'elles que le service de perpétuer leur race.

Les nations civilisées, à qui les mœurs domestiques ne suffisent

plus, qui cherchent de nouvelles jouissances dans cette communication d'idées et de sensations, dont leurs loisirs et des goûts plus raffinés leur ont fait des besoins, appellent les femmes dans la société; et suivant les époques où arrive ce changement, et les principes qui le dirigent, leur commerce continué avec les hommes adoucit les mœurs ou les corrompt, ennoblit les âmes ou les dégrade.

Dans cette nouvelle position, l'ordre naturel n'est nullement renversé à leur égard. Compagnes de l'homme, elles doivent profiter de tous les efforts qu'il fait pour agrandir ou embellir son existence. D'ailleurs, si, dans ce nouvel état, les devoirs de leur sexe restent toujours les mêmes, ils deviennent plus délicats et plus étendus. Elles ne vivent plus sous l'unique inspection de leur famille : elles sont exposées aux regards de tout un peuple; elles n'existent plus dans des mœurs simples, mais dans des mœurs où la corruption est entrée avec l'oisiveté et le luxe; et tout change alors pour elles. Leur naïve pudeur devient de la modestie; leur vertu, de la sagesse; leur maintien perd de sa simplicité pour prendre de la décence; leurs actions et leurs discours, qui n'étaient que timides, se revêtent des grâces de la réserve. Leurs époux ne sont plus des hommes grossiers, qu'il faille calmer par une soumission adroite; ce sont des hommes moins violents, mais livrés à plus de passions, à plus de vices, qu'il faut retenir par des attentions aimables, diriger par de sages conseils. Elles n'ont plus seulement à élever des enfants sains et robustes; elles doivent les préparer à tous les ta-

lents de l'esprit, à toutes les vertus morales. A mesure que les lumières s'accroissent et s'étendent dans le siècle où elles vivent, leurs devoirs exigent une perfection qu'elles ne peuvent tirer que d'un esprit heureusement et solidement cultivé. Prétendre que la nature les avait condamnées à l'ignorance, c'est dire que la nature, en destinant deux êtres de la même espèce à vivre ensemble, a permis à l'un de s'élever, a ordonné à l'autre de ne faire que ramper. Prétendre que l'ignorance leur est bonne, c'est dire qu'il est dangereux d'apprendre les devoirs qu'on doit remplir; ce sont-là des idées vraiment absurdes; c'est là un préjugé aussi gothique que celui qui a long-temps fait un deshonneur à la noblesse de cultiver les Sciences et les Arts.

Mais l'instruction des femmes doit être relative à leurs devoirs. Les touchantes fonctions de mères de famille, et cet aimable emploi d'embellir cette communication continuelle que les hommes ont établie entre eux, et qui ne pourrait durer si elles n'y apportaient leurs grâces et leur douceur; telle est toute leur destination; et elle est assez belle pour qu'elles puissent s'y renfermer avec joie et avec gloire. Qu'elles ne recherchent donc pas ces grands talents, ces vastes connaissances, ces fortes études, nécessaires pour les grands emplois de la société d'où elles sont exclues. Une ambition plus douce, des succès mieux assortis à la délicatesse de leurs organes leur sont réservés. Les talents agréables sont pour elles des talents utiles. Tout nouveau moyen de plaire leur donne un droit de plus à cet empire qu'elles obtiennent souvent sur la fierté de l'homme.

d'œuvres devenaient ici plus graves. Lorsqu'on pense à l'état actuel de la sculpture en France, qui a si dédaigneusement oublié les traditions du moyen-âge, on se demande avec une inquiétude bien fondée, s'il est possible qu'aujourd'hui, en 1846, on restaure en la complétant une statue du douzième siècle. L'artiste, si habile qu'il soit, ne sacrifiera-t-il pas à la perfection exagérée des détails, de la draperie, des traits de la figure, cette expression de majesté et de religion, un peu raide peut-être, qui caractérise la statuaire de cette première époque? C'est une tentation à laquelle il est facile de succomber, lorsque tout dans nos idées et nos habitudes tend à encourager cette religion de la forme, ce culte de la beauté physique que nous avons emprunté à nos souvenirs païens. Hâtons-nous de dire que M. Robinet a eu assez de conscience et de goût pour chercher à reproduire, avant tout, les types que lui imposaient en quelque sorte les statues conservées dans les voussures et au tympan. Toutes les figures sont remarquables par un caractère profondément religieux, qui inspire le recueillement dès l'entrée de l'église, et prépare l'âme du chrétien au spectacle imposant qu'il doit voir s'accomplir dans l'enceinte du temple. Et à cette occasion, nous nous permettons de faire une remarque critique, qui, en tempérant nos éloges, leur donnera plus de poids. Nous demanderons à M. Robinet, si, pour sauver ce caractère de gravité qu'on remarque sur toutes ses figures, il n'a pas un peu négligé de leur donner cette variété toujours nécessaire, lorsqu'on reproduit un type commun, pour éviter la monotonie; par exemple, nous voudrions voir plus de différence entre la figure de Siméon, sur laquelle on devrait lire l'enthousiasme qu'exprime si bien le cantique *Nunc dimittis*, et les figures des personnages qui rappellent la passion. Il y a bien dans les traits du saint vieillard une expression particulière de calme et de béatitude; mais, à notre avis, elle pourrait ressortir davantage. Il y a une joie toute chrétienne, modérée par un sentiment de pieuse humilité, et une douleur aussi chrétienne, adoucie par les consolations que donne l'espérance. L'un et l'autre sentiment peuvent avoir une expression différente sans qu'elle cesse d'être austère et religieuse.

Quelques personnes, en pensant à l'époque de la construction du portail, trouveront peut-être encore, qu'il y a trop de fini dans les traits; cette remarque a quelque chose de vrai; ce serait cependant une erreur de croire que la statuaire ne sût au XII^e siècle que tracer de grossières ébauches. A défaut d'autres preuves, nous citerons celles que nous offre le portail lui-même. Certaines figures du tympan et des voussures, lorsqu'on les considère de près, frappent également par la pureté des traits et par l'étude minutieuse des détails, qualités qu'on est étonné de rencontrer dans un monument si ancien. Tout donc dans les têtes restaurées est parfaitement en harmonie avec l'ensemble du portail, et sans la couleur de ces figures qui trahit leur nouveauté, on les accepterait assez volontiers comme une œuvre contemporaine de celles qui nous restent de la construction première.

Un caractère distinctif qui frappe au premier abord dans ces têtes, c'est l'extrême saillie des pommettes. Cette proéminence est le trait le plus marqué de ce qu'on pourrait appeler le type juif, que l'artiste a fidèlement reproduit suivant les modèles qu'il avait sous les yeux dans le portail même. Cette exagération d'une partie déjà naturellement saillante ne produit aucun mauvais effet. Elle donne à la figure quelque chose de plus grave, une expression plus religieuse, hiératique en quelque sorte, que nous aimons à trouver dans ces personnages qui, depuis des siècles, assistent sur leur base de pierre au passage de toutes les générations, pour leur donner les saints enseignements de la religion.

En somme, c'est à notre avis une belle et bonne œuvre que cette réparation, et nous pensons qu'elle pourra réconcilier quelques esprits à l'idée de voir restaurer nos vieux monuments. La révolution qui s'est opérée dans l'opinion, à l'endroit des arts du moyen-âge, a déjà produit des architectes distingués, hommes de goût et de science, qui ont compris que pour conserver nos églises, il fallait abandonner les systèmes renouvelés des Grecs et revenir aux traditions du moyen-âge. Nous devons en particulier cet hommage à M. Ramée, chargé de présider aux travaux qui s'exécutent à Senlis et dans les autres grands monuments religieux du département de l'Oise. Mais jusqu'ici trop peu de sculpteurs étaient entrés dans cette voie qui, pour nous ramener vers le passé, n'en est pas moins un progrès.

Que M. Robinet persévère dans un système, que la religion et l'art approuvent également; que son exemple surtout rencontre de nombreux imitateurs, et l'on pourrait alors peut-être songer aux restaurations que réclament beaucoup de nos grands édifices religieux, et contre lesquelles

protestent les hommes compétents, parce qu'ils redoutent à bon droit l'intelligence des artistes qui en ont été trop souvent chargés.

En terminant cet article, nous exprimons le vœu que l'autorité municipale de Senlis dont le zèle éclairé a déjà tant fait pour la restauration de notre antique cathédrale, ne s'arrête pas en si beau chemin. Bien des vides encore attristent le spectateur qui vient visiter dans le portail de Senlis, l'un des plus curieux monuments de la sculpture du XII^e siècle que possède la France. Espérons aussi que les secours du gouvernement qui ont déjà aidé le zèle du conseil municipal ne lui feront pas défaut à l'avenir, et que bientôt, tout en déplorant encore les dégradations passées, nous pourrions nous consoler en les voyant si heureusement réparées.

L'abbé MAGNE.

— MM. les Membres de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Senlis sont prévenus que la prochaine séance de la Société est fixée au **Mardi 7 juillet 1846, à trois heures après midi.** Ils sont priés de vouloir bien s'y rendre exactement.

— Les assemblées des électeurs communaux sont convoquées pour le **dimanche cinq juillet** prochain, afin de procéder au renouvellement triennal de la première série des conseils municipaux, dans toutes les communes du département, à l'exception des villes de Beauvais, Clermont, Compiègne, Noyon et Senlis. Dans lesdites villes, les élections ne commenceront que le **mercredi huit juillet.**

Dans les communes où les électeurs sont divisés en sections, la section qui portait le numéro 2 au renouvellement de 1843 prendra le numéro 1, la section qui portait le numéro 3 prendra le numéro 2, et ainsi de suite. La section qui avait le numéro 1, prendra le dernier numéro.

L'ordre des sections étant réglé, comme il vient d'être dit, les sections voteront successivement à deux jours de distance l'une de l'autre, suivant la série des numéros, savoir :

Dans les communes divisées en plusieurs sections,

- La 1^{re} section, le dimanche 5 juillet;
- La 2^e section, le mardi 7 juillet;
- La 3^e section, le jeudi 9 juillet.

Dans les villes de Beauvais, Clermont, Compiègne, Noyon et Senlis.

- La 1^{re} section, le mercredi 8 juillet;
- La 2^e section, le vendredi 10 juillet;
- La 3^e section, le dimanche 12 juillet;
- La 4^e section, le mardi 14 juillet;
- La 5^e section, le jeudi 16 juillet.

Les assemblées précéderont seulement au renouvellement des conseillers compris dans la première série. Il sera statué plus tard en ce qui concerne l'élection aux places qui pourraient être vacantes dans la deuxième série.

Les membres sortants du conseil municipal de Senlis, sont :

Section du Nord, n° 1^{er}, (8 juillet).

- MM. Boucher,
- Lagneau,
- Bernier,
- Marge.

Section de l'Est, n° 2, (10 juillet).

- MM. Odent,
- Bonheur,
- Dufay,
- Pelbois.

Section du Midi, n° 3, (12 juillet).

- MM. Bousset,
- Champion, père,
- Chailly,
- De Malezieu.

— Le service public du chemin de fer du Nord a été installé, samedi dernier 20 juin; il n'avait pas été annoncé, afin d'éviter tout encombrement. Les affiches de la Compagnie fixaient l'ouverture au 22 juin. A dater de ce jour, toutes les stations, depuis Pontoise inclusivement jusqu'à la frontière, sont desservies. Il y a provisoirement quatre convois par jour, partant de Paris aux heures et pour les destinations suivantes :

Sept heures du matin, allant jusqu'à Lille et Valenciennes, et correspondant avec les convois de Gand et de Bruxelles;

Dix heures du matin, allant à Amiens; Midi, allant jusqu'à Lille et Valenciennes;

Quatre heures, allant à Amiens. Les stations de Saint-Denis et d'Enghien seront desservies dans le courant du mois de juillet.

Un convoi de poste partant de Paris à sept heures du soir et desservant Lille, Valenciennes, Gand et Bruxelles sera également organisé dans le courant de juillet.

A dater du lundi 22 juin, des voitures de correspondance sont établies aux diverses stations de la ligne, pour communiquer avec Magny, Gisors, Marènes, Presles, Lacave, Viarmes, Chambly, Neuilly-en-Thel, Cires-les-Mello, Mory, Méru, Beauvais, Senlis, Chantilly, Compiègne, Soissons, Pont-Sainte-Maxence, Crèvecœur, Montdidier, Roye, Ressons, Breteil, Doullens et Cambrai. On peut se procurer, aux bureaux de l'embarcadere, tous les renseignements nécessaires. Les Messageries Royales et les Messageries Générales ont déjà mis sur le chemin de fer leurs services de Boulogne; incessamment elles vont y mettre aussi leurs services sur Saint-Quentin, Calais et Dunkerque. —

— L'administration de la guerre s'occupe de pourvoir aux besoins du service des fourrages, jusqu'à la fin de 1846 et pendant les six premiers mois de 1847, par des achats de foin, paille et avoine de la récolte prochaine. Cette mesure se renouvellera d'année en année.

MM. les sous-intendants militaires ainsi que les officiers comptables chargés des achats dans chaque place de garnison, recevront les propositions et les offres qui leur seraient faites.

— Les grandes chaleurs ont quelquefois des conséquences fâcheuses pour les ivrognes. Un sabotier de Béthisy-Saint-Pierre voulant se rafraîchir, a tellement dépassé la mesure, qu'il en est résulté une asphyxie, à la suite de laquelle il a péri.

— Le 15 juin, une jeune fille d'environ 14 ans, qui avait été voir ses parents à Machement, près de Noyon, se trouva attardée pour rentrer en ville. A neuf heures et demie du soir, elle était encore à une assez grande distance de Noyon, elle crut prudent de se présenter chez M. Pollet, aubergiste à Passel, et de le prier de lui donner, moyennant salaire, un guide pour l'accompagner, vu l'heure avancée. Personne ne s'offrit, si ce n'est un jeune homme que la jeune fille remercia. Elle se mit donc seule en route; mais à peine eut-elle fait quelques pas, qu'elle vit accourir vers elle le jeune homme qui s'était offert pour l'accompagner. Malgré les remerciements et les refus qui lui étaient adressés, le jeune homme se livra à des propos et à des gestes plus ou moins inconvenants. Mais à la hauteur du Mont-Renaud, la scène changea; la jeune fille fut enlevée avec violence, transportée et renversée dans le fossé qui borde la route, et devint l'objet d'un infâme attentat.

Fort heureusement, deux jeunes gens qui se trouvaient chez M. Boileau, au Mont-Renaud, entendirent les cris de la jeune fille, et accoururent en toute hâte.

Le coupable prit aussitôt la fuite, se dirigeant sur Passel; mais quelques instants après, il revint sur ses pas, et s'adressant aux deux jeunes gens, il voulut justifier sa conduite par une explication inadmissible, et aussi lâche que son attentat.

Instruite de ces faits, la gendarmerie de Noyon s'est immédiatement transportée à l'auberge de Passel, où elle a trouvé et arrêté l'auteur de l'attentat, qui appartient à une famille honorable de la Ferté-sous-Jouarre.

Cour d'Assises de l'Oise.

Présidence de M. LESÉRIER.

AUDIENCE DU 13 JUILLET.

AFFAIRE LETELLIE.

Coups à un ascendant.

Depuis longtemps le sieur Letellie, sellier à Beauvais, avait à se plaindre de l'incenduit de son fils Henri qui, pour satisfaire ses goûts de dépenses, volait tout l'argent qu'il pouvait trouver dans la maison, et même les marchandises du magasin. Il l'avait envoyé à Paris, il y a environ un an; mais il revint au bout de fort peu de temps, après avoir

même l'éternelle loi de la nature à laquelle les femmes les plus illustres par leurs talents ont toutes souscrit.

ÉNIGME.

Dans le monde vit-on jamais chose pareille?
Lecteur, j'ai le talon à côté de l'oreille;
Tantôt blanc, tantôt gris, et le plus souvent noir,
La dépouille des morts forme tout mon espoir;
Mes flancs sont un cachot d'une noirceur extrême,
Où mon prisonnier vient s'enfermer de lui-même;
Je ne le quitte pas; avec lui tour-à-tour
Je vais à la campagne, à la ville, à la cour.
Je me prête à ses goûts; il marche sur ma trace;
Mais je trouve bien dur de le suivre à la chasse;
J'en reviens harassé; ce turbulent plaisir,
S'il revient trop souvent, me fait enfin périr.
Mais brisons là-dessus... Il est temps de paraître.
Frappe du pied, Lecteur, et tu vas me connaître.

Le mot du logogriphe du dernier numéro est FAUILLETONNAIS.

Mais comment useraient-elles de cet empire utilement pour l'homme, et par conséquent pour elles-mêmes, si leur esprit n'était cultivé par des connaissances sérieuses? Cependant toutes les connaissances sérieuses ne leur conviennent pas, elles n'ont besoin que de celles qui touchent à leurs devoirs, et qui développent et perfectionnent en elles la sensibilité, qui est la raison des femmes.

D'autres études ne leur sont pas défendues sans doute; mais par cela seul qu'elles ne leur sont pas nécessaires, elles ne doivent s'y livrer qu'avec une sorte de scrupule. Si je ne craignais d'employer ici une comparaison trop grave, j'oserais dire qu'elles sont à l'égard des Sciences ce que les magistrats sont à l'égard des amusements: avant de se les permettre, elles doivent examiner si d'autres objets ne réclament par leur temps et leurs soins. Un grand danger pour elles de l'étude des Sciences, c'est que l'élevation et l'éclat de celles-ci peuvent aisément leur faire prendre en dégoût en en dédaigner les modestes occupations qui leur sont propres. Et dès qu'elles ne s'arrêtent pas à ce qui leur est bon dans l'instruction, elle leur nuit; elle les déprave en quelque sorte; elle les dépouille même de tous les charmes de leur sexe; car la beauté de chaque objet tient à des convenances inviolables.

Les femmes ne sont pas moins nées avec le don des talents qu'avec la faculté et le droit d'orner et de cultiver leur esprit. Et pourquoi donc la nature leur aurait-elle accordé des talents, si la société leur défendait d'en faire usage? Quelle tristesse et bizarre sévérité! Les fruits des talents sont-ils donc si abondants, qu'il soit

jamais permis de les étouffer? Et le génie d'un sexe singulièrement sensible et délicat, ne peut-il pas enrichir les Arts de certaines beautés que lui seul recèle? Il est donc très simple, il est même très heureux que les femmes écrivissent quelquefois; mais qu'elles n'écrivent que sur les objets dont il leur est bon, dont il leur est louable de s'occuper. Il faut encore le répéter, ce charme des grâces, qui doit toujours les accompagner, tient à cette règle. De même que la vigueur de l'homme choquerait dans des corps embellis par leur faiblesse même; de même les grandes méditations, les longs travaux déparent des esprits si aimables, et souvent les écrasent. La nature rarement les a douées de cette puissance de moyens et de ressources qui termine glorieusement les hautes entreprises. Il leur sera toujours plus heureux de céder à la nature que de la braver; en s'épargnant des efforts, elles conserveront des grâces. Je sais que la nature n'est jamais si fidèle à ses lois, qu'elle n'admette quelques prodiges. On a vu des femmes régner avec grandeur, d'autres s'illustrer dans les combats. Il semble même qu'en s'élevant au-dessus de leur sexe, elles aient cherché à surpasser le nôtre: comme si elles n'avaient pu justifier que par-là cet essor désordonné qu'elles avaient osé prendre! Il est possible aussi qu'il s'élève dans les Sciences, dans les lettres, dans les Arts, des femmes dignes d'être comparées aux plus beaux génies. Il ne sera pas même impossible que ces femmes réunissent, les charmes de leur sexe à la gloire du nôtre. Alors une admiration extraordinaire sera due à des choses toutes prodigieuses; mais de si étonnantes exceptions confirment

disposé
non livr
commen
s'y perfo
dans so
place à
lieu de
dépant
sur sa c
avec vic
s'étant d
lui porte
douleur
une scè
laquelle
instrum
d'aband
de-gard
menaces
pour l'ex
diatemen
de son f
Boisson,
menées,
comprit
avertit
Henri
Lettellie
nuantes,
La dé

— Le
16 juin,
c'est le
Sinigagli
que de 5
nommés.
Le nou
esprit un
diatemen
réclamé
l'agitatio
situation
la prom
l'esprit d
nelle occ
L'élect
Pape, re
d'une ga
et donne
journal
diplomate
se sont
M. Rossi
Sa Saint
demandé
et s'est a
les mains
bienveill
des Fran
Celle
nouveau
sensatio
tique à R

— Un
M. le g
ehs, dar
les mont
de soins,
pour les
dont la f
31 mai.
convoi fu
nombre d
sacrage,
eux, éva
25 de no
eux se tr
lieutenan
étrangers
parvenus
Préven
malgré la
les atteig
attaquant
vengeance
chameau
moutons
Ce suc
de nos
maintena

De la n
aux v
Nous
donne en

disposé tout ce qu'il avait emporté, mis ses effets en gage, et laissé même son livret comme garantie, dans une maison où il devait de l'argent. Au commencement de 1846, son père l'engagea à retourner à Paris, pour s'y perfectionner dans son état, et se mettre en position de lui succéder dans son établissement. Sur son consentement il revint pour lui une place à la diligence pour le départ du 2 février; mais Henri Letellé, au lieu de partir, alla boire dans un faubourg, et ne rentra qu'après le départ de la voiture. Son père lui ayant adressé des observations sur sa conduite, il s'emporta contre lui et le saisit même en le secourant avec violence. Le père qui souffrait alors d'un accès de goutte aux pieds, s'étant défendu avec un fouet qu'il saisit dans le magasin, Henri Letellé lui porta à la poitrine deux violents coups de poing qui lui causèrent une douleur dont il se ressentit pendant une huitaine de jours. Il s'ensuivit une scène violente qui se prolongea jusqu'à plus de minuit, pendant laquelle le fils n'épargna aucune injure à son père, et s'arma même d'un instrument tranchant dont il le menaça. Le père prit enfin le parti d'abandonner son propre domicile pour aller chercher un asile au corps-de-garde; mais son fils l'y suivit en continuant ses outrages et ses menaces, et les hommes du poste furent obligés d'employer la force pour l'expulser du corps-de-garde. Le sieur Letellé ne porta pas immédiatement plainte, espérant sans doute un changement dans la conduite de son fils; mais le 2 mars, celui-ci était encore rentré échauffé par la boisson, et ayant recommencé une nouvelle scène d'outrages et de menaces, qui pouvait faire présager le retour des mêmes violences, il comprit que la justice pouvait seule lui offrir une protection efficace, et avertit en conséquence le commissaire de police.

Henri Letellé nie les faits qui lui sont imputés. Letellé, déclaré coupable par le jury, mais avec circonstances atténuantes, a été condamné à 20 mois d'emprisonnement. La défense a été présentée par M^e Bouré, avocat.

— Le conclave du Sacré-Collège a nommé, en deux jours, du 14 au 16 juin, le successeur de Grégoire XVI au Saint-Siège apostolique : c'est le cardinal Jean-Marie, des comtes de *Massai-Ferretti*. Il est né à Sinigaglia, dans les Etats de l'église, le 13 mai 1792; il n'est donc âgé que de 54 ans. C'est un des papes les plus jeunes qui aient jamais été nommés.

Le nouveau pape a pris le nom de Pie IX; il passe pour être doué d'un esprit modéré et conciliateur. Il est, dit-on, résolu à s'occuper immédiatement des améliorations dans l'administration de ses Etats, que l'on réclamait si vivement de son prédécesseur. Il est hors de doute que l'agitation qui commençait à se manifester dans les Etats romains, et la situation de l'Eglise en Espagne et en Portugal, ont beaucoup influé sur la prompte décision des cardinaux; et l'on ne saurait trop se féliciter de l'esprit de sagesse et de concorde qui les a si bien inspirés en cette solennelle occasion.

L'élection du Pape est aussitôt suivie de son intronisation. Le nouveau Pape, revêtu de ses habits pontificaux, assis sur un fauteuil au bout d'une galerie de Quirinal, recueille les premiers hommages du public, et donne sa bénédiction à tous ceux qui se présentent. Aussi, dans la journée du 17, une foule nombreuse de grands dignitaires, des agents diplomatiques de toutes les conditions, de tous les rangs de la société, se sont présentés devant le Souverain-Pontife. Notre ambassadeur, M. Rossi, se trouvait dans la foule, précédé par plusieurs personnes. Sa Sainteté, au moment de donner sa bénédiction, s'est arrêtée, et a demandé où était l'ambassadeur français. M. Rossi s'est fait alors jour, et s'est approché du Saint-Père. Sa Sainteté lui a serré affectueusement les mains, et avec une visible émotion, lui a adressé les paroles les plus bienveillantes et les plus sympathiques pour la France et pour le Roi des Français.

Cette réception du représentant de la France de Juillet par le nouveau Pape, dans une circonstance si solennelle, a produit une vive sensation, et était le sujet de toutes les conversations dans le monde politique à Rome.

— Un funeste événement est arrivé dans la province de Constantine : M. le général Randon, se trouvant en expédition contre les Nememehs, dans les environs de Batna, jugea nécessaire, avant d'entrer dans les montagnes, d'évacuer sur Guelma les malades qui auraient manqué de soins, et dont la présence eût alourdi sa colonne. Après avoir formé, pour les escorter, un petit convoi sous la conduite du caïd Ben-Ihar, dont la fidélité avait été souvent éprouvée, il se mit en marche le 31 mai. Le lendemain, sans qu'aucun signe eût pu donner l'alarme, le convoi fut entouré, près de l'endroit où il devait coucher, par un grand nombre de Kabyles, auxquels on avait fait croire que Tebessa avait été saccagée, et que le général Randon, ayant eu un engagement malheureux, évacuait ses blessés. Un coup de feu fut le signal du massacre, et 25 de nos compatriotes ont trouvé la mort dans cette rencontre. Parmi eux se trouvent le capitaine Noël, du 5^e Hussards, Hamerroui, sous-lieutenant au 3^e de Spahis, et Castilli, chirurgien aide-major à la légion étrangère. Les noms des 22 soldats qui ont péri ne sont pas encore parvenus.

Prévenu de cet événement, le général Randon marcha sans hésiter, malgré la crainte d'un soulèvement général, sur ces nombreux ennemis, les atteignit, le 2, dans un poste que l'on croyait inaccessible, et, les attaquant avec une audace que secondait encore le désir d'une juste vengeance, les mit en déroute, leur tua 200 hommes, s'empara de 500 chameaux dont la plupart étaient chargés, de 1,500 bœufs, de 12,000 moutons et de toutes les tentes.

Ce succès a détruit complètement la fâcheuse influence que le massacre de nos soldats aurait pu exercer sur les tribus, et rien n'est à craindre maintenant pour la tranquillité de la province.

MÉLANGES.

De la nécessité de donner en Algérie des noms Français aux villes et villages d'anciens et nouvelle formation.

Nous appellerons l'attention du gouvernement sur les noms que l'on donne en Algérie aux villes et villages de nouvelle formation.

Persévérant dans cette voie d'attachement aux Arabes, à leurs usages, à leurs coutumes, l'administration algérienne donne les noms les plus barbares à toutes les villes, à tous les villages, à tous les camps qu'elle a fondés.

En parcourant la liste de tous ces établissements, nous y trouvons des noms inconnus à tous les Français, n'ayant aucune importance, et qu'on est surpris de voir appliquer à une colonie naissante.

C'est ainsi qu'on rencontre Dely-Ibrahim, Donéra, Bonfarik, Chergua, Draria, Ouled-Fayel, Ouled Mandil, Beni-Merud, Mizzerghin, Sid-Ehanni, l'Achour, etc., etc.

Il semble que nous ayons honte de laisser quelque souvenir français dans ce pays, et que nous ayons renoncé à tout ce qui peut rappeler la patrie.

Les Romains, nos maîtres en colonisation, n'agissaient pas ainsi. A peine installés dans un pays, ils y implantaient les noms, les usages, les mœurs, les lois de la métropole.

Nos ancêtres qui, malgré les assertions de quelques publicistes, s'entendaient parfaitement en colonisation, croyaient devoir donner des noms français à toutes leurs nouvelles possessions. C'est ainsi que dans une partie de l'Amérique on rencontre des noms français à chaque pas. Les villes du Canada et de la Nouvelle-Orléans portent des noms français que les nouveaux conquérants n'ont pas cru devoir effacer, et si les malheurs de la France lui ont enlevé ces belles contrées, il n'en reste pas moins le souvenir du passage et des travaux de ses enfants.

Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, l'Algérie tombait entre les mains d'une puissance étrangère, il ne faudrait pas de longues années pour effacer notre souvenir.

Jusqu'à ce moment on n'a donné de noms français qu'à quelques villages. Sauf ces rares exceptions, nous sommes restés dans la voie la plus barbare qu'il soit possible d'imaginer.

On ne peut prétexter la nécessité d'attirer les populations arabes. Elles sont trop peu nombreuses pour qu'on ait à s'en occuper, et puisqu'on a donné quelques noms de hauts personnages, c'est sans doute qu'on n'y trouvait aucun inconvénient.

Il devrait en être de même partout.

Nous demandons que les villes ou villages portent des noms de villes et de villages français; que les rues, places, carrefours portent également les noms de quelques grands personnages de quelques rois, savants, guerriers, magistrats illustres, ou de faits d'armes remarquables.

Le forgeron américain Elibu Burrit.

Le *Globe* de Londres donne de curieux renseignements sur un forgeron américain nommé Elibu Burrit :

« Comme cet infatigable philanthrope, dit-il, visitera sans doute prochainement la Grande-Bretagne, quelques détails sur sa vie seront vraisemblablement agréables à nos lecteurs. Elibu Burrit est né dans le Connecticut, en 1811, de parents honnêtes. Il eut l'avantage de pouvoir assister à l'école du dimanche jusqu'à l'âge de seize ans. A cette époque, son père mourut, et il entra comme apprenti dans une boutique de forgeron. La Bible est le premier livre qu'il ait étudié sérieusement. Très jeune encore, il connaissait parfaitement tous les passages de l'Ancien et du Nouveau-Testament. A l'âge de vingt-et-un ans, il lisait avec assiduité les auteurs classiques anglais, tant poètes que prosateurs, et passait ses heures de loisirs dans la conversation de Milton, de Young, de Thomson, de Cooper, d'Adisson, etc.

« Dans l'hiver de l'année où il atteignit sa majorité il commença sous la direction d'un beau-frère, qui était un homme fort instruit, l'étude des mathématiques. De là, il passa à l'étude du latin et ensuite à celle du français, du grec et de l'allemand. Une fois maître de l'hébreu, du grec, du latin et de toutes les langues vivantes de l'Europe, il parvint, à l'aide d'un travail opiniâtre, à apprendre les langues les plus difficiles et les moins répandues; nous citerons entre autres le gaélique, le celtique, le saxon, le gothique, l'islandais, le russe, l'esclavon, l'arménien, le chaldaique, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, le sanscrit et le talmoud.

« Dans un meeting publié en 1838, le gouverneur Everett disait que Burrit avait appris, sans aucune espèce de maître, cinquante langues. M. Burrit ne paraît nullement disposé à abandonner ses travaux. Il consacre ordinairement huit heures au travail, huit heures à l'étude et huit heures au repos.

« C'est avec cette conduite régulière qu'il jouit de l'avantage, vainement désiré par la plupart des gens de lettres, d'avoir un esprit sain dans un corps sain. Il ne se borne pas à augmenter sans cesse pour lui seul ses richesses littéraires, il les communique avec libéralité. Il a écrit un grand nombre d'articles remarquables dans les journaux scientifiques; il a fait plusieurs cours qui ont offert beaucoup d'intérêt et ont été suivis avec plaisir par un public nombreux et intelligent à New-York, à Philadelphie et dans d'autres villes.

« M. Burrit n'est pas arrivé à la moitié de sa carrière, et nous espérons qu'il pourra, pendant plusieurs années encore, augmenter ses acquisitions intellectuelles. La nouvelle Angleterre peut s'enorgueillir de lui avoir donné naissance. Parmi ses œuvres de philanthropie, Elibu Burrit publie presque chaque semaine ses *Fouilles d'Olivier* à 1,000 ou 1,200 exemplaires.

« Un fait inouï dans les annales de la presse périodique, et qui prouve son talent comme écrivain, c'est que les articles d'Elibu Burrit sont régulièrement reproduits par trois cents journaux environ dans les divers Etats de l'Union. »

Le Négrillon.

L'une de nos académies marseillaises a reçu une intéressante communication touchant le négillon amené par l'ambassade de Chine. En attendant de revêtir la livrée de groom-mouche, sous laquelle les Parisiens pourront le contempler à loisir, cet enfant porte le costume classique de planteur : pantalon et blouche blanche, qui font valoir la teinte acajou de sa peau. Les montards de la Canebière ont pu prendre la mesure de son intelligence, en échangeant avec lui quelques phrases de français qu'il babille déjà très couramment, depuis un an qu'il a quitté Mantle. C'est la troisième langue qu'il apprend, car il parlait le

tugala des naturels de l'île Luçon, après le patois malais *evaniène* de sa terre natale. Il avait été importé par la traite de la grande île Nouvelle-Guinée, et appartient par sa race aux *Papous*, génération métive des nègres de cette île croisés de sang malais. Cette race est remarquable par le prodigieux développement qu'acquiert sa chevelure. Les *Papous*, qui la portent au naturel, semblent, d'un peu loin, coiffés de l'énorme turban des Arméniens Smyrniotes. La propreté a, par malheur, privé le jeune groom de ce piquant agrément. Plusieurs anatomistes, admis à l'examen de son corps, ont constaté qu'il avait le talon pen saillant, les mâchoires un peu avancées avec des dents plantées droit, l'angle facial assez ouvert et la peau de la teinte des Hottentots. Les membres sont un peu grêles, la tête est forte par rapport au corps, lequel est, en somme, très peu développé, pour l'âge probable, neuf ou dix ans. L'intelligence paraît en revanche assez élevée; l'enfant est docile, adroit de corps et d'esprit, capable de reconnaissance et de rancune, dévoué à ses maîtres. M. l'ambassadeur a, dit-on, rapporté de Chine une riche collection de curiosités; nous leur souhaitons le succès que le négillon *Papou* a déjà obtenu à Marseille.

(Le Voleur.)

UNE FILLE DE DIEU.

Je naquis dans Eden, sous un berceau de roses,
Dans le premier baiser des deux premiers amants;
La douceur de ma foi s'étend sur toutes choses,
Il n'est point de rebelle à mes enchantements.
Nul ne connut jamais ma forme et mon visage,
Différentes pour tous, je n'ai pourtant qu'un nom,
Et l'on ne peut pas plus retracer mon image,
Que l'on ne peut saisir l'impalpable rayon.

Je suis le doux parfum qui passe;
Je suis le murmure des eaux,
Soupirant parmi les roseaux;
Je suis l'étoile dans l'espace
De lumière argentant les flots;
De la nuit je suis le silence
Et d'une valse la cadence;
Dans les palais et dans les bois
On me retrouve, et ma présence
Trouble les cœurs de doux émois.
Je suis un oiseau de passage
Qu'on pleure à l'heure du départ
Et qui revient toujours trop tard;
En me niant on voit le sage
Songer à moi seul à l'écart;
Pour se tromper il me décore
Du nom pompeux de Vérité,
Et c'est moi seule qu'il adore
Dans sa menteuse austérité :
Il me cherche dans la science
Qui trompe à jamais son désir;
L'un me voit dans l'intelligence,
L'autre me demande au plaisir.

Mais ces fils égarés marchent loin de mes voies;
Ils ne soupçonnent pas tous mes plaisirs charmants;
Je possède un trésor d'inexprimable joie,
Et je l'ai réservé pour les jeunes amants!
Je ne suis pas l'Amour, mais je suis sa compagne,
Malheur à l'imprudent qui veut nous séparer!
Je ne suis vraiment moi que lorsqu'il m'accompagne,
C'est mon ombre sans lui qu'on voit adorer.
Je suis femme, et des cieux habitante immortelle;
J'eus des temples jadis dans la ville éternelle,
Et mon culte prosaïque dans les cœurs est resté...
Je suis fille de Dieu : j'ai nom, la Volupté.

PAUL ROCHER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Correspondance de Senlis aux stations de Creil et de Saint-Leu.

M. Roger établit, le 1^{er} juillet 1846, un service de voitures publiques correspondant avec le chemin de fer du nord.

Le matin, les voitures partiront de Senlis pour Creil à 5 heures et à 11 heures, et de Creil pour Senlis à 9 heures 10 minutes et à 2 heures 10 minutes.

D'autres voitures partiront, le matin, de Senlis pour Saint-Leu, à 7 heures et à midi, et de Saint-Leu pour Senlis, à 6 heures et à 9 heures.

Des voitures partiront de Chantilly pour Saint-Leu à 8 heures du matin et à midi trois quarts; et le soir, à 5 heures et à 7 heures trois quarts.

Les bureaux sont, à Senlis, *Hôtel du Grand-Cerf*; à Chantilly, *Hôtel d'Angleterre*, et chez M. Roger, loueur de voitures; à Creil, chez M. Martin, *Hôtel de la Couronne de France*.

Sous les rapports d'hygiène, de propreté et de beauté, on ne saurait trop avoir soin de ses dents; nous croyons donc utile de recommander au public M^e G. Audy, jeune homme dont la nombreuse clientèle dans les meilleures maisons et les institutions de Compiègne, Senlis, Noyon, Crépy, etc., prouve l'expérience et l'habileté.

M^e G. Audy, ex-interne des hôpitaux de la Nouvelle-Orléans et de Paris, etc., a fait des études spéciales sur l'art qu'il exerce, et nous le voyons avec plaisir se fixer dans notre ville.

M. Audy sera visible à Senlis, tous les mercredis de chaque semaine. Son domicile est chez M. Strickler, lampiste, place du marché au blé.

Le Propriétaire-Gérant, REGNIER.

